

LETTRE DE LA

Société Internationale pour l'Histoire du
Français Langue Étrangère ou Seconde

mars 94

SIHFLES

numéro
21

ÉDITORIAL

L'année 1994, qui vient de commencer, nous fera fêter le septième anniversaire de la SIHFLES de façon solennelle : deux nouvelles rencontres, à Strasbourg et à Edimbourg. Deux nouvelles occasions pour réfléchir ensemble sur les problèmes qui nous tiennent à cœur, de nous confronter à l'intérieur de notre société et à l'extérieur - ce qui nous fera sans aucun doute élargir de plus en plus nos perspectives et qui nous permettra de cultiver ces affinités électives que l'histoire de l'enseignement du français langue étrangère est, depuis sa naissance, consciente d'avoir en tant que discipline de frontière. Deux nouvelles chances d'établir des contacts, de mieux se connaître et de se faire mieux connaître, pour honorer la vocation internationale de notre société et renforcer la présence de la SIHFLES. Souhaitons donc une large participation de nos adhérents, pour que le nombre et la diversité des contributions, l'atmosphère dynamique et le franc esprit de collaboration qui ont toujours caractérisé nos journées d'étude, rassemblent autour de notre société un nombre croissant de sympathisants et invitent les spécialistes des disciplines-sœurs à s'associer à nos recherches.

Sept ans. Serait-il temps de dresser des bilans ? Pour ce faire, un instrument précieux sera bientôt dans nos mains. Le mini-guide de notre secrétaire Gérard Bodé nous fera mesurer le chemin parcouru d'hier à aujourd'hui. En 1987, dans un article bien connu qui a fourni à beaucoup d'entre nous le point de départ d'une nouvelle et passionnante "carrière", André Reboullet indiquait les sources et les perspectives de notre domaine de recherche. Petit butin quant aux premières, où ne manquaient pourtant pas quelques beaux bijoux (l'héritage de Brunot et de Chevalier n'a été véritablement recueilli que par les pionniers de la SIHFLES) ; vaste champ à défricher quant aux secondes. Le mini-guide aidera certainement chacun de nous à faire le point sur les progrès et sur les réalisations. Les vérifications ne sont jamais trop fréquentes.

Au fil de ces sept années, sur les idées de la première heure se sont greffés les suggestions et les appels qui, nombreux, ont été lancés à travers les pages de la Lettre et de Documents, ce qui témoigne d'une part de l'ampleur de notre horizon, d'autre part de la fécondité et de l'effervescence de nos projets. Où en sommes-nous avec les objectifs maintes fois indiqués et les innombrables pistes de ►

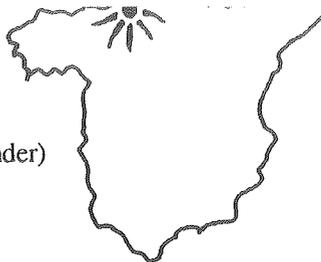
► recherche qui ont été entrevues durant ces années ? Rappelons-en quelques-uns : les manuels et les autres outils didactiques (les dictionnaires, par exemple, comportant souvent des tableaux de phonétique et d'orthographe, surchargés, parfois, de notes grammaticales ; voire les guides touristiques, où ne manque jamais une phraséologie quotidienne à l'usage du voyageur) ; les méthodes et les pratiques de classe ; les maîtres et leurs publics, la stratification sociale des uns et des autres, leur formation ; les institutions publiques et privées qui, de plus en plus nombreuses à partir du XIX^e siècle, se sont chargées d'enseigner le français langue étrangère ; les fouilles dans les archives. Qu'en est-il des appels de notre ancien président Herbert Christ à faire connaître les programmes, à nous pencher sur l'enseignement de la littérature ; de l'invitation de Carla Pellandra à sortir de notre petit enclos pour nous mettre en perspective avec des histoires parallèles, celle de l'enseignement du latin, des langues maternelles, des autres langues étrangères... ; du projet d'avoir des correspondants dans chaque pays et d'en avoir surtout dans les pays où la SIHFLES tarde à être représentée ? On pourrait d'ailleurs se demander si nous sommes mieux renseignés sur les compétences requises dans les diverses époques, sur le rapport oral/écrit dans l'enseignement/l'apprentissage d'antan ; ou encore si nous sommes sortis du manuel à la recherche du témoignage des correspondances, de la littérature de fiction, des journaux, des voyageurs sur l'enseignement de la famille, ou sur les compétences en langue étrangère de nos aïeux ; et enfin se demander quelle contribution nous avons apportée au problème du rapport entre théorie et pédagogie linguistique dans les différents pays aux différents moments de l'histoire. Ce ne sont que quelques-uns des objectifs dont Documents et la Lettre ont été les promoteurs ou les porte-parole. Et comme il est impossible de les rappeler tous, c'est à une relecture de leurs pages que je vous convie et à une prise en charge active des mille et une suggestions qu'elles contiennent.

Sept ans. Certes, c'est un jeune âge pour une discipline comme la nôtre, dont le sujet, on l'a souvent dit, est pluricentenaire. Mais, avec l'enthousiasme et l'optimisme un petit peu triomphaliste qui conviennent aux "jeunes" que nous sommes, en feuilletant les pages de notre "histoire", nous pensons peut-être que ce ne sont pas les idées qui nous manquent. Quant aux forces pour les réaliser, c'est à nous d'animer des équipes de plus en plus nourries, pour que nos programmes ne restent pas lettre morte.

Si la fonction d'une association est surtout de coordonner, d'informer et de promouvoir, nous pouvons dire que la SIHFLES a bien atteint ses buts. Inutile de rappeler ses belles réussites que nous tous avons sous les yeux. Les colloques et les séminaires, les publications, le réseau international, le centre de documentation, l'information bibliographique, l'annuaire en chantier ne sont que les aspects émergents d'un fourmillement souterrain d'idées, d'activités, d'expériences que nos membres ne cessent de produire. Aidons-les et aidons-nous donc à dessiner des contours de plus en plus nets et à peindre de couleurs de plus en plus vives une fresque, qui est déjà bien ébauchée.

Interview

de Carmen ROIG (Université de Santander)
par André Reboullet



AR : Quels sont vos travaux en histoire du FLE ? Sur quels sujets ou domaines portent vos recherches ?

CR : Je suis arrivée très tard à l'histoire du FLE et d'une façon fortuite. J'ai débuté par un travail ponctuel sur le statut du français dans la réforme de l'enseignement secondaire menée par la République en 1934, qui a consacré la prééminence de la langue dans le système scolaire espagnol pendant presque 40 ans. Ensuite, je me suis intéressée à la formation spécifique à l'enseignement du FLE des professeurs de français en Espagne, dont j'ai retracé un bref aperçu historique qui doit bientôt paraître dans le n° des ELA, coordonné par Christian Puren sur le sujet. Un projet d'inventaire des manuels de français du XIX^{ème} siècle est resté en chantier devant l'impossibilité de trouver l'équipe de chercheurs indispensable à un travail de cette nature.

Par le biais du XVIII^{ème} siècle français, qui pendant des années est resté mon domaine de recherche prioritaire, je suis revenue à l'histoire du FLE. Aujourd'hui mes recherches portent essentiellement sur cette période, mais centrées sur la présence du français en Espagne. Depuis longtemps des chercheurs de tout bord se sont penchés sur les multiples formes de l'influence française abordant les domaines politique, scientifique, littéraire et artistique dans lesquels cette influence a été considérable. Cela faisait un public nombreux d'Espagnols cultivés, d'artisans, de savants, de militaires, d'hommes de lettres ou politiques qui, d'une manière ou d'une autre, se servaient de la langue. Paradoxalement, et à l'exception de quelques travaux ponctuels, tels que ceux de A. Gonzalez Palencia sur les maîtres de langues (1942) et G. Suarez Gomez sur les manuels (1961), le rôle joué par le français dans tous ces échanges culturels n'a pas fait l'objet d'étude systématique.

La question que je me pose est de savoir quel était le profil de ces usagers, comment apprenaient-ils le français ? Etaient-ils des autodidactes ? Avaient-ils des maîtres ? De quelle nature ? Dans quel cadre ? Le foisonnement de dictionnaires, grammaires, répertoires de phraséologie bilingues témoignent d'une activité d'apprentissage/enseignement intense. Mais dans l'ensemble on ignore presque tout de ces publics d'apprenants, de leurs motivations. On sait que le français était enseigné dans les Ecoles Militaires et dans le Real Seminario de Nobles. On sait également que les Maîtres de langue - souvent des Français exerçant une autre profession ou métier - tenant des écoles privées ou des académies étaient nombreux, et que la préoccupation des intellectuels pour la lecture en français, "lectura versional" était importante.

AR : Quelles sont à votre connaissance les orientations de la recherche en histoire du FLE (ou en histoire de l'enseignement des langues) en Espagne ? L'anglais par exemple.

CR : Dans l'ensemble les aspects historiques de l'enseignement du français suscitent peu d'intérêt. La thèse de Quintin Calle Carabias : *La enseñanza oficial de idiomas en* ►

► *España. Por una redefinición teórica del profesorado*. Málaga, 1990, constitue sans doute une exception. Encore faut-il souligner que son but n'est pas de faire l'histoire de cette formation, mais de dénoncer ses carences actuelles, tout en les replaçant dans l'évolution historique du corps professoral, afin de proposer des filières de formation nouvelles. Elle contient cependant un nombre considérable de renseignements utiles, notamment sur les sources documentaires, pour l'historien du FLE. Mais en français nous n'avons rien de comparable aux travaux suscités par l'histoire de l'enseignement de l'anglais dont celui de S. Martin Gamero : *La enseñanza del Inglés en España desde la Edad Media hasta el siglo XIX*. Madrid, 1961, est un modèle du genre.

Il faudrait rappeler ici les travaux sur les traductions d'ouvrages français, depuis le XVIIIème siècle jusqu'à nos jours, que l'on pourrait envisager comme un aspect particulier de la présence du FLE dans notre pays, même s'il ne s'agit pas de son enseignement au sens propre du terme. Le sujet a fait l'objet de deux congrès célébrés à Barcelone (1988) et Oviedo (1990), qui ont suscité un bon nombre de contributions intéressantes pour l'histoire de cette présence. La création récente dans plusieurs universités, de sections de formation en traduction de niveau de licence, inexistante auparavant, a suscité un regain d'intérêt pour les aspects historiques de la traduction du français à l'espagnol.

AR : A votre avis, dans quels domaines (époques...) des recherches nouvelles pourraient être fructueuses en Espagne ?

CR : D'après ce que je viens de vous dire, il est évident que l'histoire du FLE est un immense chantier ouvert où tout, ou presque, reste à faire. Aussi toute initiative serait-elle la bienvenue.

Dans un ordre de priorités, je proposerais la période qui va de la loi Moyano (1857) à la Ley General de Educación de Villar Palasi (1970). Elle inaugure l'intégration des langues étrangères dans le système éducatif et consacre la consolidation du français comme seule langue étrangère obligatoire de ce système. A l'intérieur de cette période, les choix possibles sont multiples. J'y vois deux grandes lignes, chacune donnant lieu à tout un réseau de recherches complémentaires :

1. Les instruments de cet enseignement (matériel didactique : manuels ou autres) ;
2. Ses agents (enseignants et enseignés).

Pour les premiers :

- l'inventaire des manuels me semble une tâche prioritaire. Les fonds de la Biblioteca Nacional, du Museo Pedagógico et du Ministerio de Educación Nacional sont importants, mais toutes les bibliothèques, universitaires, municipales, des institutions d'enseignement, renferment également des trésors. A l'exemple de l'Italie, des équipes locales pourraient entreprendre cette tâche.

- l'analyse de ces fonds permettant d'établir : filiation et orientations méthodologiques, évolution, contenus grammaticaux et de civilisation, typologies, caractéristiques techniques (éditions, tirages, prix, illustrations), etc.

- le rapprochement entre les manuels (contenus et objectifs), les pratiques de classe au sens large et les orientations et programmes officiels complèteraient ce volet.

Pour les agents :

- établir le profil des enseignants : origine, recrutement, formation générale et spécifique, status professionnel, rapports avec l'administration. Tout cela exige le dépouillement des fonds d'archives, tâche pour laquelle la collaboration d'historiens ►

► de formation est indispensable. Le professeur de langues étrangères me semble, en général, mal préparé méthodologiquement pour mener ce type de recherches. Ces propositions sont naturellement subjectives et incomplètes. Il est impossible d'énumérer ici tout ce qu'on pourrait faire. Je me limite à donner des idées, à suggérer, dans l'espoir que, parmi les éventuels lecteurs hispaniques de ces lignes, il y en aura qui se sentiront tentés par le projet.

AR : Un colloque SIHFLES, comparable à ceux qui se sont tenus en France, en Allemagne, en Italie, vous semble-t-il possible ? Souhaitable en Espagne ? Avec quels concours et où pourrait-il se tenir ?

CR : Il y a quelques mois, j'aurais encore été très sceptique quant à la possibilité de la célébration d'un tel colloque en Espagne. Simplement pour des raisons matérielles, car une telle rencontre exige la mobilisation de fonds importants et, avec la crise actuelle, les voies de financement sont rares. Heureusement tout cela s'est arrangé grâce à la participation de l'Université de Tarragone, qui a accepté de nous accueillir en 1995. Grâce surtout aux bons offices de J. Garcia Bascañana, qui a su obtenir les appuis nécessaires. Nous devons tous nous en féliciter.

Quant à l'intérêt de la rencontre, il est trop évident, pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Tout ce que je viens de dire montre la rareté des recherches dans le domaine du FLE en Espagne, leur dispersion, l'éparpillement des travaux isolés. Parallèlement nous disposons de sources, pratiquement inexplorées, dont la richesse en quantité et en qualité est inimaginable. La perspective d'une telle rencontre va mobiliser des effectifs nouveaux, pour la première fois il va y avoir sur le plan national, une convergence des travaux, une mise en commun des différentes approches.

Je suis persuadée que le colloque de Tarragone marquera un avant et un après de la recherche en histoire du FLE en Espagne et que ce sera une occasion privilégiée pour la constitution d'une ou plusieurs équipes, condition indispensable pour qu'un véritable projet de recherche puisse voir le jour et être mené à terme.

Un dernier avantage de cette rencontre hispanique est que le Portugal et l'Amérique latine vont s'y intégrer de la façon la plus naturelle, avec tout ce que cela entraîne de possibilités de multiplication des échanges et d'enrichissement mutuels. □

LES RELIGIONS ET L'HISTOIRE DU FRANÇAIS HORS DE FRANCE

Ce projet de recherche collective a été présenté dans La Lettre N° 20 (déc. 93).

Les membres de la SIHFLES intéressés par ce thème sont expressément invités à nous faire connaître le sujet qu'ils aimeraient développer. Par ex.:

- Les religions -ou une religion- et le FLE dans tel ou tel pays.
- Le rôle d'un religieux -ou d'un ordre religieux- Etc.

Prendre contact à la SIHFLES avec André REBOULLET.

LE RÉPERTOIRE DE LA SOCIÉTÉ



A Postdam, le dernier jour, des feuilles circulaient, sur lesquelles les participants étaient invités à noter leur adresse. Cela avait, certes, un côté "dernier jour de colonie de vacances" tout à fait sympathique, mais faisait apparaître une nouvelle fois la nécessité de doter la SIHFLES d'un répertoire, semblable à celui dont disposent la plupart des sociétés savantes. La Société reçoit en effet très fréquemment des demandes d'information sur ses membres : adresse, publications, etc. Cela alourdit inutilement les charges de secrétariat et pose un problème juridique : a-t-on le droit, même pour la bonne cause, de divulguer l'adresse d'une personne si celle-ci n'a pas expressément donné son accord ?

Nous aurons donc notre répertoire, dont le premier numéro sera expédié fin 1994, et qui sera par la suite mis à jour régulièrement, sans doute tous les trois ou quatre ans.

Vous apporterez à notre Société une aide précieuse en adressant, si possible sous une forme **dactylographiée**, une fiche contenant tous les renseignements susceptibles de figurer utilement dans le répertoire. A titre purement indicatif, nous vous suggérons 10 rubriques (feuille à part jointe à cette lettre), que vous êtes bien sûr libres de compléter, d'omettre et de juger inadaptées à votre cas personnel. Considérez donc ce "questionnaire" comme un simple canevas, dont vous vous aiderez à votre guise.

En rédigeant votre réponse, n'oubliez pas que ce répertoire est destiné à aider les membres de la SIHFLES à se connaître mieux, à échanger librement des questions, des informations et des documents. Au bout du compte, il sera ce que vous le ferez.

Sauf avis contraire de leur part, les noms et les adresses des membres qui n'auront pas répondu avant le 31 octobre 1994 figureront dans l'annuaire sans précisions supplémentaires.

Les réponses sont à adresser à :

Marie-Hélène CLAVÈRES
30, avenue Clemenceau
34000 MONTPELLIER
France

... ET SI VOUS
RÉPONDIEZ
PAR RETOUR
DU COURRIER ?

Université d'ÉTÉ

Le BELC-CIEP, le CREDIF et la SIHFLES organisent conjointement à Strasbourg du 19 au 23 juillet 1994, une Université d'été sur le thème :

**“L'apprentissage des langues dans les régions frontalières :
histoire, actualité et perspectives”.**

Seront abordés successivement :

1. La notion de frontière (19 juillet) ;
2. La dimension historique du plurilinguisme frontalier (20 juillet) ;
3. La dimension didactique (21 juillet) ;
4. Le plurilinguisme et la dynamique européenne (22 juillet).

Les adhérents de la SIHFLES, bienvenus comme auditeurs tout au long de la session, sont invités à proposer une communication, lors de la deuxième journée (20 juillet), organisée par la SIHFLES.

Sont d'ores et déjà pressentis pour intervenir lors de cette journée : André BANDELIER, Gérard BODÉ, Jean-Claude CHEVALIER, Gisèle KAHN, Carla PELLANDRA.



Pour tout renseignement complémentaire concernant l'organisation, le programme des conférences et les conditions de séjour à Strasbourg, s'adresser à :



45 07 60 00

Jean ROUSSEAU
BELC-CIEP
1, avenue Léon-Journault
F 92311 SÈVRES Cedex



★ LA JOURNÉE "SIHFLES"
★ 20 juillet 94

- La matinée sera réservée à des exposés sur "Les frontaliers et l'histoire du FLE" (voir plus haut les conférenciers pressentis) suivis d'ateliers.
- L'après-midi, table ronde sur le même thème avec libre intervention des participants (préparez-vous!)
- En soirée, mise en scène de quelques "colloques" du XVIII^e siècle, du maître de français strasbourgeois Daniel MARTIN (troupe théâtrale).

COTISATION 94

OÙ EN ÊTES-VOUS OÙ EN ÊTES-VOUS?

Beaucoup d'adhérents sont - déjà - à jour ... C'est BIEN. Certains, même, ont répondu à notre Appel de Parrainage (voir au verso du bulletin d'adhésion). Un grand MERCI de la part de nos collègues défavorisés.

A ceux qui n'ont pas - encore- payé leur cotisation ► Retrouvez VITE La Lettre N° 20 (déc. 93) dans laquelle se trouvait le BULLETIN 94 (rose). Adressez-nous bulletin et chèque (gardez précieusement l'AIDE MEMOIRE!).



Vous ne retrouvez pas ce bulletin? Ecrivez-nous pour en recevoir un dans les meilleurs délais (ou plusieurs si vous connaissez des collègues intéressés).

A CONSERVER

Cotisation 1994 : F

payée le :

◆ **MORMILE Mario** : *Storia dei dizionari bilingui italo-francesi*, 1993, 175p.
Biblioteca della Ricerca - Schena edit. - Fasano

L'auteur, qui nous avait déjà procuré une excellente étude sur les grammaires françaises publiées en Italie du XVIIe au début du XIXe siècle (voir compte rendu dans *Documents*, n° 5) a dressé ici un excellent répertoire bibliographique et chronologique des ouvrages lexicographiques bilingues. Un outil précieux pour la recherche en histoire du FLE en Italie.

◆ L. Petroni et F. Malvani (sous la direction de)

Atti delle Natio francorum (Actes de la nation française), 2 vol., 743p., Editeur CLUEB, Bologne, 1993.

Une publication qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du 9ème centenaire de l'Université de Bologne.

Le mot nation désignait autrefois, dans une université (par exemple : la Sorbonne) un groupe d'étudiants venus d'un même pays étranger (par exemple : l'Ecosse) et qui vivaient dans un collège à proximité de l'Université (par exemple : collège des Ecossais). La même organisation fonctionnait à Bologne.